

AAPPMA "L'ABLETTE-LA ROSSETTE" du Val Dunois
CONCOURS DE PECHE AU COUP
DUN SUR MEUSE
DIMANCHE 19 AOUT 2018
EN BALLASTIERES

Inscriptions : 14 Août au soir (dernier délai) = 25 euros (Repas inclus)
Après du Président 20 euros (- de 12 ans)
Repas seul : 15,00 euros

J. Merlier : Tél 06 84 90 88 62 (Laisser message en cas d'absence)

Règlement : Concours ouvert à toutes et à tous

Places : Limitées à 30

Cannes : 11,50 mètres maxi

Amorçage et Esches : Libres

8 h 30 : Tirage au sort des postes (au stand de l'Aappma sur place aux ballastières)

9 h 30 à 12 h 00 : Pêche (1^{ère} partie)

12 h 30 à 14 h 30 : service repas sera assuré pour toutes et tous.
(Attention à votre matériel pendant le repas...)

14 h 30 à 17 h 00 : Pêche (2^{ème} partie)

Pesée : Dès 17 h 00 (par les commissaires de l'Aappma)

17 h 45 : Inauguration du Préau (avec officiels, Constructeur et Me d'œuvre)

18 h 00 : Remise des récompenses

18 h 30 : Pot de l'amitié

Dun sur Meuse le 25 juillet 2018

Madame, Monsieur,

Le 19 Août 2018, se déroulera notre 2^{ème} concours de pêche au coup dans les Ballastières de l'Aappma locale

A cet effet, il nous est apparu opportun de programmer en même temps que la remise des prix aux compétiteurs, l'inauguration du préau situé à côté de la ballastière dédiée aux Ateliers Pêche Nature.

Vous êtes conviés à cette manifestation pour la remise des prix et l'inauguration selon l'horaire précisé dans le règlement joint.

Il est bon de rappeler que ce préau a pu être construit grâce à la collaboration financière de la Codecom (subvention de 750,00 euros).

La commune de Dun, le Maître d'œuvre et le constructeur sont ici remerciés pour la rapidité des décisions qui ont été prises afin que ce préau voit le jour très rapidement.

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire en mes meilleurs sentiments .

Joël Merlier
(Président)